



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Adopté à l'occasion de son assemblée publique du 26 novembre

Un budget 2015 empreint de sobriété pour la MRC

(Beauharnois- Le 27 novembre 2014) Tel que le prévoit le mode de fonctionnement des MRC au Québec, c'est à sa séance de novembre, en date du 26 plus précisément, que la MRC de Beauharnois-Salaberry a adopté son budget 2015. Les élus ont opté pour une baisse des dépenses de près de 7 % dans les différents services de la MRC comparativement au budget 2014 et ont puisé dans le surplus cumulé de la MRC pour amortir globalement les quoteparts, afin de ne pas alourdir davantage le fardeau des municipalités aux prises avec le récent pacte fiscal 2015 intervenu avec le gouvernement du Québec.

Ainsi, les quoteparts municipales globales ont subi une minime augmentation de 3 087 \$, malgré une augmentation des contrats de collecte sélective et d'évaluation foncière, ainsi que l'augmentation de la TVQ non remboursable.

Le préfet de la MRC, M. Yves Daoust, a mentionné que « *l'année 2015 en sera une de transition à plusieurs niveaux relativement aux dossiers de développement sur le territoire. Nous sommes en attente des modifications législatives adoptées qui viendront baliser et dicter certains paramètres. Quel sera le rôle de la MRC en lien avec ces modifications législatives ? Nous prendrons connaissance du projet de loi 28 déposé hier et aurons l'occasion d'en discuter dans les prochaines semaines. La MRC entend tout mettre en œuvre pour que l'élan de développement de notre région se poursuive.* »

- 30 -

MRC de Beauharnois-Salaberry

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : 450. 225.0870 p. 226

Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com